— LXXIII —

Rapports. — Conformément aux conclusions des commissaires désignés, MM. G. Dewalque, Malaise et Goret, la Société vote l'impression dans les mémoires d'une Note de MM. Ad. Firket et L. Gillet sur le soufre natif de l'argile plastique d'Andenne. La planche qui l'accompagne sera gravée sur bois.

Conformément aux conclusions des rapporteurs, MM. G. Dewalque, L. De Koninck et A. Gilkinet, la même décision est prise pour un mémoire avec planche de M. P.-J. Van Beneden Sur un oiseau fossile nouveau des cavernes de la Nouvelle-Zélande.

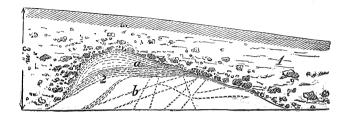
Communications. — Il est donné lecture de la note suivante :

Sur la présence du système tongrien de Dumont dans le pays de Herve, sur la rive droite de la Meuse, par MM. Alph. Briart et F. Cornet.

Le système tongrien, si développé sur la rive gauche de la Meuse dans les provinces de Liége, de Limbourg et du Brabant, ne paraît pas avoir été reconnu par Dumont sur la rive droite; du moins, sa carte géologique ne l'y indique pas. Ceux qui, depuis cet illustre auteur, ont écrit sur la géologie de la Belgique, ne l'y ont pas signalé non plus; de sorte que nous sommes portés à admettre que jusqu'à présent on a cru ce système confiné dans les limites que lui avait assignées Dumont. Nous croyons avoir reconnu quelques lambeaux de l'étage inférieur sur les plateaux de Herve.

Dans une excursion faite, le 18 avril dernier, avec quelques-uns de nos collègues de la Société géologique, nous avons étudié de nouveau les assises mises à découvert par les travaux du chemin de fer entre Battice et Chaîneux. Dans la tranchée qui précède immédiatement celle de la Croix Polinard, où le système hervien se trouve si bien développé et qui a fait l'objet d'une précédente notice (Sur le synchronisme du système hervien de la province de Liége et de la craie blanche moyenne du Hainaut), on remarque, du

côté de Battice, la craie blanche profondément ravinée par le limon quaternaire; on en aperçoit quelques rares lambeaux de distance en distance. De l'autre côté, les ravinements du même limon se sont produits dans un sable que nous croyons devoir rapporter au terrain tertiaire. La coupe suivante d'un de ces lambeaux donnera une idée de leur manière d'être.



- Limon hesbayen, à cailloux anguleux, surmonté d'une couche de terre végétale,
 - (a. Sable brun jaune.
 - b. Sable blanc, micacé, avec traces de lignite, débris de coquilles, veiné en différents sens par du sable brun ou jaune rouge.

La craie blanche se trouve évidemment plus bas, mais nous ne savons à quelle profondeur.

Le sable est de grosseur moyenne; les paillettes de mica qu'il renferme sont blanches, petites et assez abondantes; quant à la coloration de certaines parties du suble, elle provient de l'infiltration des eaux.

Ce sable n'est évidemment pas de l'époque quaternaire, dont les dépôts sont si bien caractérisés sur les plateaux de Herve. Il doit appartenir à la période tertiaire; et parmi les dépôts de cette période, il ne peut être rapporté qu'à l'assise des sables de Vliermael de d'Omalius ou étage inférieur du système tongrien de Dumont. C'est le caractère minéralogique qui seul, jusqu'à présent du moins, nous a guidé dans notre identification; mais il n'est pas impossible que des coquilles mieux conservées que les débris que

nous y avons observés, ne viennent bientôt confirmer nos prévisions.

Ces lambeaux sont très-restreints et fort peu importants par eux-mêmes; mais il nous a paru intéressant de signaler la présence du système tongrien sur la rive droite de la Meuse, à une altitude aussi considérable que celle des plateaux de Herve. Les travaux du chemin de fer continuent et mettront probablement à nu des lambeaux plus considérables.

A la suite de cette lecture, M. G. Petit-Bois se demande sur quoi les auteurs se fondent pour rapporter ces sables au terrain tertiaire. M. de la Vallée, de son côté, croit que les analogies minéralogiques qui ont guidé les auteurs, sont un guide peu sûr dans semblables circonstances. M. G. Dewalque insiste sur la structure de ce dépôt et sur sa position au niveau de la craie blanche, si profondément ravinée par les phénomènes quaternaires. En l'absence d'autres preuves, c'est à cette dernière époque qu'il préférerait rapporter les sables dont il s'agit.

M. Rutot, qui a fait partie de l'excursion, appuie la manière de voir de MM. Briart et Cornet et donne quelques détails sur les ravinements observés.

M. A. Rutot donne ensuite lecture de la note suivante.

Note sur le gisement de fosiles herviens de la Croix Polinard, près Battice.

Une petite note insérée dans le *Bulletin* de la séance du 21 mars dernier, a fait connaître que notre collègue, M. G. de Looz et moi, nous étions occupés à exploiter quelques gîtes fossilifères du système hervien des environs de Liége.

Trois gîtes assez riches existent, l'un près de la houillère de la Batterie, le second à Ste-Walburge, près de la houillère du Fond-Pirette, et le troisième à Ans, à 200^m de